

Cérémonie d'adieu.

Le 21 février 1901, arrivait au Sentier, par une grosse journée d'hiver un homme jeune, plein d'enthousiasme. Il venait prendre la succession de M. le docteur Yersin comme médecin officiel des Communes du Lieu et du Chenit. Ce nouveau venu se nommait le docteur Louis Décombaz. Ils n'étaient pas nombreux à l'époque, et ils ne le sont pas beaucoup plus aujourd'hui, les médecins qui ont la volonté de se faire tout simplement médecin de campagne. Quelle belle, mais dure tâche à remplir. On se représente facilement la dose de volonté nécessaire pour se mettre au travail dans cette contrée si rude qu'était la Vallée de Joux de ce temps. L'éclairage public était presque inexistant, les routes n'étaient pas ouvertes avec régularité. Il n'était pas question de voyager autrement qu'en traîneau, et celui-ci même n'était pas utilisable tous les jours. C'était donc tout simplement à pied que le docteur, de jour et de nuit devait faire son devoir pour soulager les souffrants et apporter l'espoir dans les foyers menacés par la maladie et par la mort.. Se représente-t-on la différence qu'il y a entre l'appel que reçoit le médecin de la ville ou celui qui atteint le médecin de campagne, venant d'un petit hameau perdu dans les neiges, par une nuit d'hiver comme il en est parfois, alors que la bise hurle et que la neige obstrue les chemins.

Ce n'est donc pas utiliser un vain mot que

d'affirmer que la vie d'un médecin de la montagne est davantage qu'une profession, qu'elle est un sacerdoce.

Pendant trente-huit années, M. le Docteur Décombaz, sans relâche, sans prendre de repos, a accompli cette lourde tâche. Estimant à juste titre qu'il pouvait restreindre un peu son inlassable activité, M. Décombaz nous quitte pour s'en aller vivre sous un ciel plus souriant et plus gai. Cette décision — et la *Feuille d'Arns* s'en est déjà fait l'écho — a fait naître un vif chagrin chez les nombreux amis qu'il possédait à la Vallée. Les autorités des Communes du Chenit et du Lieu n'ont pas voulu se séparer de M. Décombaz sans venir lui apporter des témoignages d'estime et de reconnaissance.

C'est dans ce but précis que vendredi soir, à l'Hôtel de Ville du Sentier, se sont réunis les Municipalités du Chenit et du Lieu, les représentants de tous les villages et hameaux des deux Communes. M. le préfet de District de la Vallée et les représentants de l'Hôpital, ainsi que M. le Docteur Rochat. M. le Docteur Décombaz et sa famille occupaient la table d'honneur. D'aucuns, nous le savons, auraient aimé que cette manifestation soit élargie, de façon à permettre à tous ceux qui tenaient à témoigner de leur reconnaissance puissent le faire d'une façon plus directe.

* * *

Après avoir salué et remercié toutes les personnes présentes, et leur avoir souhaité la bienvenue, M. Léon Aubert, juge de paix, expose le motif de la réunion. Il rappela les conditions difficiles dans lesquelles M. le Docteur Décombaz dû travailler au début de sa carrière, et dit le plaisir et la cordialité des rapports qui unirent toujours le médecin délégué et les autorités judiciaires.

M. Hector Reymond, syndic du Chenit, prononça d'abord d'aimables paroles dont voici quelques fragments :

« Un départ est presque toujours sujet à des sentiments pénibles, même douloureux. Celui auquel nous assistons ce soir est tout spécialement émouvant. Pendant 38 ans, la personnalité du Docteur Décombaz s'est imposée dans notre contrée par son dévouement, l'ampleur de ses connaissances, la noblesse de son caractère.

Son long et beau ministère a tout entier été consacré au soulagement des misères humaines ; misères physiques, misères morales aussi, car le Docteur Décombaz a apporté à ses malades, non seulement sa science, mais tout son cœur.

Nos vœux et notre affection l'accompagnent dans le nouveau milieu qu'il s'est choisi. Nos sentiments de gratitude vont aussi à Madame Décombaz, sa fidèle compagne et collaboratrice, pour toute la part et l'intérêt qu'elle a apporté à nos nombreuses ligue et œuvres de bienfaisance et où son départ sera péniblement ressenti.

Qu'il nous soit permis aussi d'adresser à M. le Docteur Rochat une cordiale bienvenue dans notre Commune du Chenit. Enfant du pays, connaissant notre population, notre

intérieur et extérieurs. M. Gallay rappelle avec bonheur la place que M. Décombaz tenait dans nos fêtes patriotiques. Nul mieux que lui ne sut exprimer les sentiments qui doivent étreindre les citoyens devant l'image de la Patrie.

M. Décombaz, termine M. Gallay, est aussi un homme d'efoi. Il pratique, plus que tout autre, la charité chrétienne. Qui saura jamais tout ce que M. Décombaz a fait pour les humbles, pour ceux dont l'appel au médecin était un souci de plus qui s'ajoutait à celui de la maladie.

C'est pour ces multiples raisons que la population du Village du Sentier ne peut laisser partir celui qui tint une si grande place sans lui offrir un modeste souvenir, soit une channe en argent.

On entendit ensuite M. P. Rochat-Meier, au nom du Village du Brassus ; il se dit heureux de penser que le Brassus fut pour quelque chose dans le bonheur conjugal de M. Décombaz puisque c'est à la Cure de ce village qu'il rencontra celle qui est dès lors la fidèle compagne de sa vie. Et, en terminant, il remet en témoignage d'estime une coupe à fruits.

M. André Meylan, préfet du district, s'exprimant au nom de M. le Conseiller d'Etat Bosset et en son nom personnel, dit son plaisir d'assister à la réunion, et de pouvoir remercier M. Décombaz d'avoir été un tel exemple d'homme de devoir. Puisse les lieux enchanteurs des bords du Léman, termina l'orateur, vous rendre la vie douce, agréable et facile, en récompense de votre belle et grande carrière.

Puis, tour à tour, MM. Jean Reymond, au nom du Village du Solliat. P. Gollay-Favre, pour l'Orient, Paul Guignard, Derrière-la-Côte, vinrent apporter leurs témoignages d'estime et de reconnaissance, accompagnés de charmants souvenirs.

M. Paul Givel, président du Conseil d'administration de l'Hôpital, vint dire tout ce que l'établissement hospitalier du district doit au Docteur Décombaz. Ce dernier, en effet, a suivi avec beaucoup d'attention l'édification de l'Hôpital, et, pendant quatre ans et demi, a assumé à tour de rôle, avec M. le Docteur Rochat, la tâche de médecin de l'établissement.

* * *

C'est avec une émotion bien compréhensible que M. Décombaz se leva à son tour. Les sentiments qu'il ressent ne lui permettent pas de s'exprimer comme il le voudrait. Il dit combien il est touché des témoignages de sympathie dont il est l'objet et quelle est sa reconnaissance. Les éloges qui lui ont été décernés resteront à jamais gravés dans sa mémoire. Il est certain que je n'oublierai jamais la Vallée. Au contraire, c'est avec joie que j'y reviendrai. Car, ce n'est pas sans tristesse que je quitte la région et sa population dont j'ai soigné plusieurs générations. La Vallée de Joux a été ma grande famille. Il me souvient encore de mon arrivée, ce 21 février, cette arrivée dans cette Commune

tout son cœur.

Nos vœux et notre affection l'accompagnent dans le nouveau milieu qu'il s'est choisi. Nos sentiments de gratitude vont aussi à Madame Décombaz, sa fidèle compagne et collaboratrice, pour toute la part et l'intérêt qu'elle a apporté à nos nombreuses lignes et œuvres de bienfaisance et où son départ sera péniblement ressenti.

Qu'il nous soit permis aussi d'adresser à M. le Docteur Rochat une cordiale bienvenue dans notre Commune du Chenit. Enfant du pays, connaissant notre population, notre mentalité ; sachant tout spécialement ce que lui doit notre Hôpital, nous sommes heureux de lui dire ici qu'il a toute notre confiance.

Nous désirons, Monsieur le Docteur Décombaz, vous offrir, au nom de toute notre population, un faible témoignage de notre gratitude. Nous voulons espérer que celui-ci, qui est le travail de nos ouvriers et qui a été fait pour vous, vous sera agréable. Il a un cœur qui bat pour vous et notre plus cher désir est que longtemps il vous accompagne et marque pour vous et votre famille des heures et des années heureuses.

Si officiellement nous prenons congé ce soir, nous sommes heureux, Docteur, de pouvoir vous dire, non pas adieu, mais au revoir.»

Ceci dit, M. H. Reymond remet à Monsieur Décombaz un magnifique chronomètre or avec chronographe compteur.

M. Alphonse Rochat, syndic de la Commune du Lieu, rappelle à son tour la belle carrière, sans défaillance, sans faiblesse, de celui qui nous quitte. Le mot d'ordre de M. Décombaz est : devoir, dévouement. Il fallait voir avec quel courage M. le Docteur s'en allait visiter les maisons les plus éloignées, apportant partout sa chaude sympathie, sa simplicité et sa bienveillance. M. A. Rochat rappelle la terrible période de grippe, au cours de l'hiver 1918. M. Décombaz réussit à assumer seul l'exercice médical de toute la Vallée. Se doute-t-on combien de vies humaines ont été sauvées grâce à son énergie. M. Rochat termine en exprimant les regrets que causent ce départ et remet, au nom de la Commune du Lieu et des hameaux, un superbe plateau en argent, avec dédicace.

Il est difficile de se représenter, dit M. Georges Gallay, délégué du Village du Sentier, que M. Décombaz, qui nous semble si jeune, soit arrivé à l'âge où l'on songe à prendre une retraite. Heureusement, Lausanne n'est pas loin, et la sympathie qui unit encore M. Décombaz, à la population tout entière ne craint pas une telle distance. Les liens sont profonds, car celui dont nous regrettons le départ est un homme de cœur. Il était touché par les nombreuses misères humaines dont il était le témoin.

Mais M. Décombaz est aussi un ardent patriote, et c'est à ce titre aussi que nous regretterons son départ. Il a puisé au sol même de notre terre vaudoise, un amour profond du pays. Et il l'aime en homme intelligent. Il souffre de le voir en butte à une cohorte toujours plus nombreuse d'ennemis

dit combien il est touché des témoignages de sympathie dont il est l'objet et quelle est sa reconnaissance. Les éloges qui lui ont été décernés resteront à jamais gravés dans sa mémoire. Il est certain que je n'oublierai jamais la Vallée. Au contraire, c'est avec joie que j'y reviendrai. Car, ce n'est pas une tristesse que je quitte la région et sa population dont j'ai soigné plusieurs générations. La Vallée de Joux a été ma grande famille. Il me souvient encore de mon arrivée, ce 21 février, cette arrivée dans cette Commune du Chenit, qui est devenue ma Commune de cœur. Certes, j'ai appris à estimer les habitants de la contrée et à reconnaître la valeur de leurs caractères de probité et d'économie.

Mon rêve — avoir une maison sur les bords enchanteurs du Léman — se réalise. Vivre en face du plus beau paysage du monde, de ce paysage qui est le visage de la Patrie sera pour moi une grande joie. Mais je n'oublierai pas pour cela la beauté de la Vallée. Que de fois je me suis arrêté soit au Rocher, soit Chez-Grosjean pour regarder le pays dont les charmes sont profonds comme ils sont sévères. Et souvent mes pensées se tourneront vers les lieux aimés si souvent parcourus, où j'aurai laissé une partie de moi-même. J'aurai la nostalgie de mes beaux jours de jeunesse.

J'aurai la nostalgie du temps écoulé.

Et permettez-moi de souhaiter, avant de terminer, que l'avenir des trois Communes de la Vallée soit toujours prospère et qu'on y puisse continuer à vivre en paix.

Des applaudissements nourris saluèrent le discours de M. Décombaz et, dans une atmosphère de chaude cordialité se continua la soirée, chacun ayant le sentiment bien net que la séparation n'est pas définitive.

Gdo.

Demandez la nouvelle

LISTE DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE

avec les dernières modifications

(Cette liste annule toutes les précédentes éditions)

En vente à l'imprimerie R. DUPUIS

Prix fr. 0.50 2 exemplaires fr. 0.80

Envoi par poste, par retour, contre
fr. 0.60 en timbres poste
pour 2 ex. » 0.90 » » »

